



# BTS comptabilité et gestion des organisations



COMPTABILITÉ

## Le diplôme

Le candidat est présenté à l'examen d'Etat du BTS Comptabilité et Gestion des Organisations à l'issue de la session. Il reçoit, en outre, le certificat de formation professionnelle de la CCI de Versailles Val-d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant les deux années de formation et s'il a passé avec succès les épreuves du BTS Comptabilité et gestion des organisations.

## Les objectifs de la formation

- *Maîtriser les processus comptables*
- *Développer son esprit d'analyse et de synthèse*
- *Appréhender la profession par une expérience significative*



## Perspectives professionnelles

- Collaborateurs dans un cabinet d'expertise comptable
- Comptable dans une PME
- Comptable spécialisé dans une grande entreprise
- Comptable dans le service public ou associatif

## Secteurs d'activité

Entreprises de tous secteurs d'activité intégrant un service comptable.

## Nos partenaires

- Robert Bosch
- Cabinet d'expertise comptable
- Thales
- Ceac Exide
- Renault

## Déroulement de la formation

La préparation au diplôme se déroule sur 2 ans, sur le mode d'alternance école-entreprise :

- 1 semaine à l'IFA
- 1 semaine en entreprise

## Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

## Modalités d'inscription

La sélection s'effectue sur dossier, puis tests écrits et entretien individuel de motivation.

## Pré-requis

- Etre titulaire du Bac

**IFA Pierre Salvi**

24 bis, bd d'Ormesson  
95880 Enghien-les-Bains  
01 30 10 80 95

[www.ifa-salvi.fr](http://www.ifa-salvi.fr)

## Rémunération et contrat de travail

*Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.*

*Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti*

*perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.*

*Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.*

*(source dictionnaire permanent social 2008)*

**Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.**

*Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.*



### Programme de la formation

#### Enseignement général :

- Culture générale et expression
- Anglais
- Economie/Droit
- Mathématiques
- Management

#### Enseignement professionnel :

- Gestion comptable des opérations commerciales
- Gestion sociale
- Gestion fiscale
- Production et analyse de l'information financière
- Gestion des immobilisations et des investissements
- Gestion de la trésorerie et du financement
- Détermination et analyse des coûts
- Prévision et gestion budgétaire
- Mesure et analyse de la performance
- Organisation du système d'information

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Comptabilisation et déclaration des impôts et taxes
- Travaux d'inventaire et établissement des documents de synthèse
- Gestion de la paie
- Gestion de la trésorerie
- Suivi de la comptabilité de gestion
- Enregistrements comptables
- Gestion des immobilisations
- Suivi des clients/fournisseurs
- Gestion des stocks

### Poursuite d'études envisageable

- Titre professionnel contrôleur de gestion (ESCIA, IFA de Rambouillet)
- Licences professionnelles
- Admissions parallèles possibles en DCG - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - (ESCIA, IFA de Rambouillet)

Tout sur le réseau des écoles

[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)